



Le territoire Bresse et Saône face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décideurs sur les territoires.

Vulnérabilité du territoire



Dépendance à la voiture

83,8 %

des actifs travaillent hors de leur commune de résidence

77,4 % en moyenne dans l'Ain

7,6 %

des actifs se déplacent autrement qu'en voiture

16,5 % en moyenne dans l'Ain

Données INSEE 2019



Risques naturels

85 %

de la pop. concernée par un arrêté de catastrophe naturelle entre 2016 et 2020 (hors séisme)

50 % en moyenne dans l'Ain

Données arrêtés catastrophes naturelles 2016-2020



Part de surface cultivée irriguée

10,0 %

des surfaces cultivées irriguées

13,4 % en moyenne dans l'Ain

Données Recensement agricole 2020

Le territoire de la communauté de communes Bresse et Saône se situe dans la moyenne départementale en termes de proportion de parc bâti ancien et de taux global de précarité énergétique (21,1 % contre 20,3 % pour l'Ain).

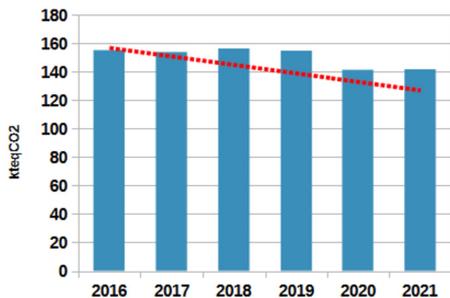
Il présente une forte dépendance à la voiture individuelle : près de 84 % des actifs travaillent en-dehors de leur commune de résidence tandis qu'ils sont seulement 7,6 % à se déplacer autrement qu'en voiture (chiffre le plus bas du département).

Ces 5 dernières années, plus de 85 % de la population a été concerné par un arrêté de catastrophe naturelle. L'agriculture du territoire présente 10 % de surfaces cultivées irriguées, essentiellement du maraîchage, inférieure à la moyenne départementale, mais qui reste élevée en comparaison d'autres territoires.

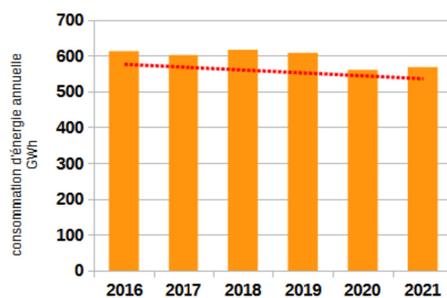
Dynamique du territoire

Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

Évolution des émissions de gaz à effet de serre



Évolution de la consommation d'énergie finale



Évolution des émissions de polluants atmosphériques



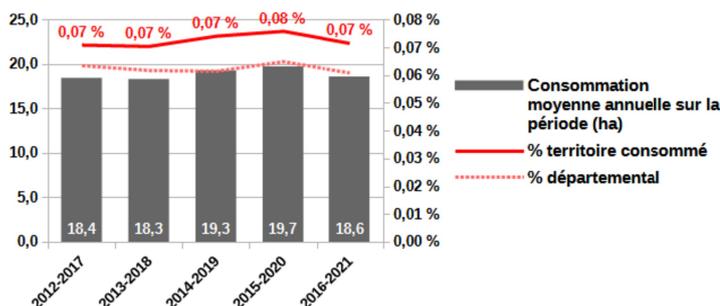
Données ORCAE 2016-2021 – les trajectoires de l'EPCI, représentées par la ligne rouge et les colonnes pâles, sont celles définies dans son PCAET tel qu'arrêté par les élus

On observe en 2020 une baisse exceptionnelle des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie principalement due au secteur des transports et dans une moindre mesure au secteur industriel. Ces niveaux se maintiennent à peu près en 2021. Cette baisse exceptionnelle ne permet pour autant pas au territoire de rattraper totalement ses objectifs.

Si les niveaux d'émissions de polluants atmosphériques sont globalement en baisse, ils restent systématiquement (hormis pour le SOx) au-delà des objectifs que le territoire s'est fixé.

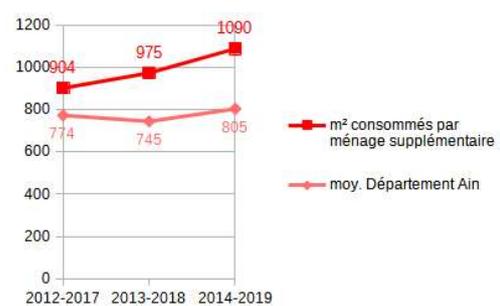
Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1^{er} janvier de chaque millésime

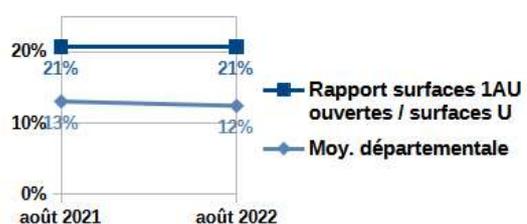
Consommation foncière moyenne par nouveau ménage sur 5 ans



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE 2012-2019 au 1^{er} janvier de chaque millésime

Le territoire se situe légèrement au-dessus du département en matière de consommation foncière (0,08 % contre 0,07%), trajectoire qui reste stable. Comparée à la dynamique d'évolution des ménages, il s'avère nettement moins sobre : entre 2014 et 2019, 1090 m² sont consommés par nouveau ménage contre 805 m² en moyenne pour l'Ain, chiffre en augmentation. La maîtrise de l'ouverture à l'urbanisation est bien moins restrictive qu'à l'échelle départementale : le territoire présente 21 % de zones AU ouvertes à l'urbanisation par rapport aux zones U, chiffre stable, contre 12 % en moyenne dans le département.

Proportion de zones AU ouvertes à l'urbanisation



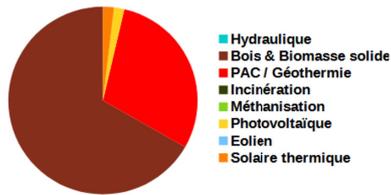
Données DDT01 2021-2022



Le territoire en action

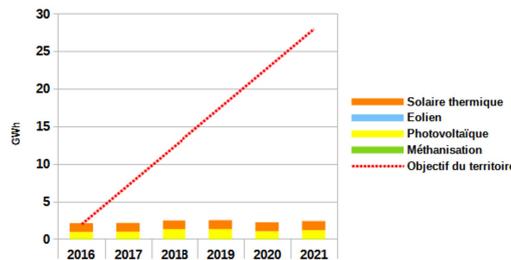
Production d'énergie renouvelable

Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement



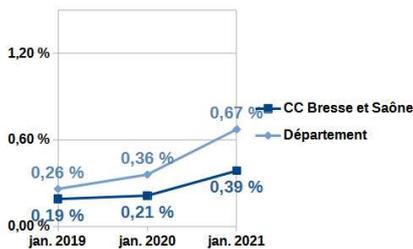
Données ORCAE 2016-2021 – la trajectoire de l'EPCI est celle définie dans son PCAET tel qu'arrêté par les élus

La dynamique de production d'EnR sur les filières en développement reste atone et l'écart avec la trajectoire visée s'accroît de plus en plus. Au regard du potentiel de méthanisation du territoire (57GWh), aucune installation n'est encore en production en 2021. Le développement du photovoltaïque est également inférieur à la moyenne de l'Ain (40 Kwh/hab/an contre 66).

La couverture de la consommation électrique par la production EnR localement injectée sur le réseau de distribution reste quasi-nulle (0,5%).

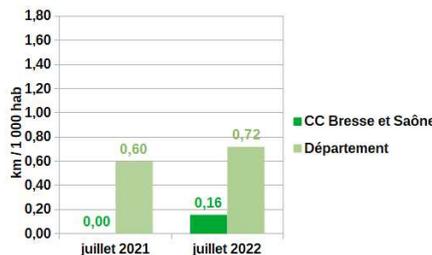
Développement de la mobilité durable

Part de véhicules propres



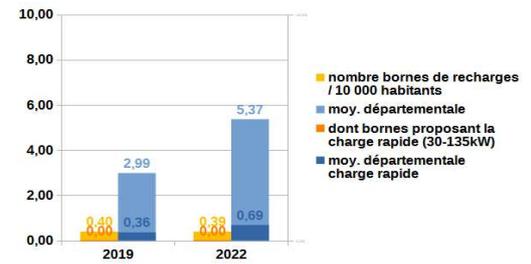
Données MTE-SDES 2019-2021

Infrastructures cyclables



Données OpenStreetMap-GeoVelo 2021-2022

Recharge électrique

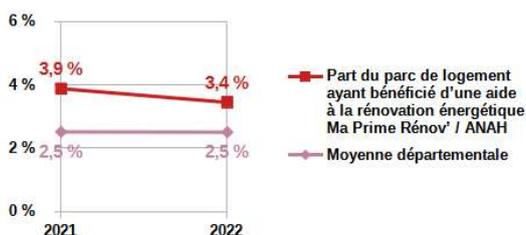


Données ChargeMap 2019, 2022

En matière de mobilité durable, le territoire reste très peu développé par rapport aux moyennes départementales : même si les taux d'équipement en véhicules propres et infrastructures cyclables progressent tout doucement, l'équipement en recharge électrique reste infime et les niveaux restent loin des moyennes départementales. Le territoire est pourtant fortement dépendant des déplacements et en particulier de la voiture individuelle et peine à respecter les trajectoires de réduction de la pollution atmosphérique.

Rénovation énergétique du bâti

Part du parc de logements ayant bénéficié des programmes nationaux d'aides

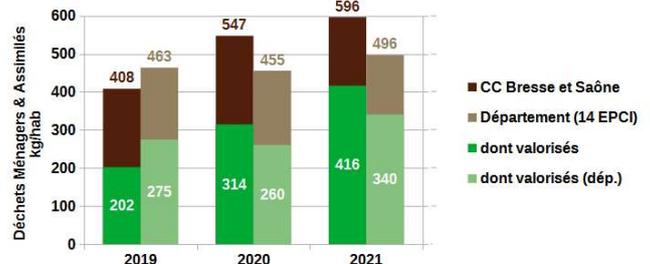


Données ANAH 2021-22

La dynamique de rénovation énergétique reste bonne sur ce territoire en comparaison avec celle du département, qu'il s'agisse du bénéfice des programmes nationaux d'aides au parc privé ou du nombre d'actes d'accompagnement. Le parc bâti se situe dans la moyenne départementale en termes d'ancienneté.

Économie circulaire

Part de déchets recyclés



Données SINOE 2019-2021 – certains millésimes peuvent être manquants

Le volume de déchets produits par habitant connaît une très forte hausse ces deux dernières années et est le plus élevé du département. Le volume de déchets recyclés est également en hausse et le taux de déchets recyclés s'améliore nettement.

Résilience du territoire

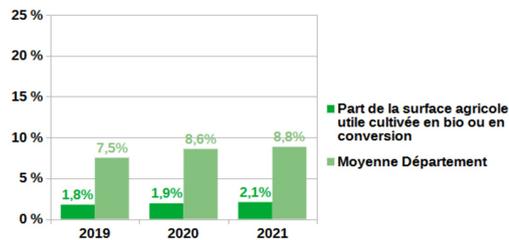
Séquestration carbone

213 Tonnes équivalent CO2 stockées par hectare

217 en moyenne dans l'Ain

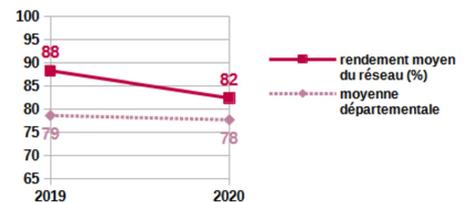
Données ORCAE 2018

Part de l'agriculture biologique



Données Agence bio 2019-2021

Rendement des réseaux d'eau potable



Données SISPEA 2019-2020

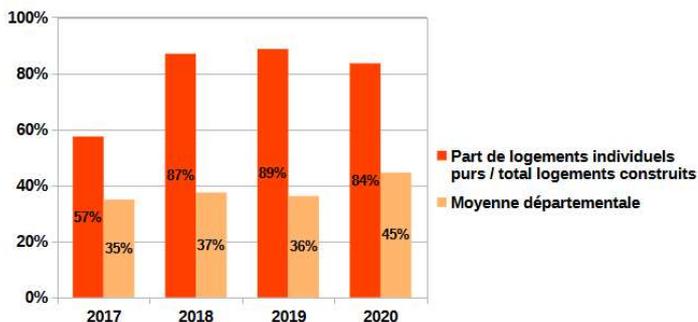
Le territoire présente un enjeu modéré de préservation de la séquestration carbone, mais à mettre en regard de sa consommation foncière plutôt élevée.

Le taux d'agriculture biologique ou en conversion évolue peu, à l'instar du département, mais il reste très faible en comparaison.

Le territoire reste l'un des plus consommateurs en eau potable domestique (72 m³ /hab /an en 2020), bien au-dessus de la moyenne départementale. Le rendement des réseaux d'eau potable reste bon (82 % contre 78 % en moyenne départementale en 2020) mais est en baisse marquée par rapport à 2019.

Habitat et mode de vie

Part de logements individuels purs sur le nombre total de logements construits



Données Sitadel2 2017-2020

Sur ce territoire, le modèle très majoritaire d'habitat neuf est le logement individuel : le niveau moyen sur la période étudiée est même le plus élevé du département, et il semble se stabiliser ces dernières années.

Directeur de la publication :
Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain
Rédaction :
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
Date de publication : février 2023



<http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html>